



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tél 02 554 43 16
kce@ssgpi.be

NOTE DE SERVICE

Numéro d'émission

Date d'émission

SSGPI-RIO-2012/3166

21-12-2012

Destinataires A toutes les zones de police de la police locale

OBJET Jours fériés réglementaires accordés en 2013

Références

1. Note SSGPI-ID205267-2009 du 26-10-2009;
2. Projet de la circulaire GPI XX relative au transfert des congés 2012 et à l'octroi de certains congés en 2013.

Madame, Monsieur le chef de corps,

Dans le cadre des jours fériés réglementaires pour l'année 2013, le SSGPI souhaiterait être mis en possession des jours fériés réglementaires accordés par le chef de corps, et ce pour disposer de l'horaire des membres du personnel pour assurer un calcul correct des traitements, un calcul du contingent des maladies, ...

La zone de police doit nous faire parvenir cette information **au plus tard le 21 janvier 2013** à l'adresse mail: kce@ssgpi.be.

En l'absence de réponse, le SSGPI se verra contraint d'appliquer la circulaire GPI relative à l'octroi de certains congés de 2013 (cfr référence 2).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Robert ELSEN
Directeur-Chef de service f.f.